
REVUE INTERNATIONALE de la Croix-Rouge

D^r Albert REVERDIN,

Membre du Comité international de la Croix-Rouge.

Troisième congrès international de Médecine et de Pharmacie militaires à Paris

(20-25 avril 1925).

Le troisième congrès international de Médecine et de Pharmacie militaires, qui vient de se terminer le 25 avril à Paris, après cinq jours de travail absorbant, a été très fréquenté. En effet, plus de quarante nations y avaient envoyé leurs délégués, et les congressistes ont accouru avec enthousiasme vers la ville lumière.

Rappelons que ces réunions sont issues tout naturellement des conférences médicales que les alliés tenaient fréquemment pendant la guerre, afin que les représentants de leurs services de santé y soutiennent leurs idées, et, mettant en commun leurs expériences, arrivent à une conception meilleure de ce qui pouvait soulager et améliorer l'état du malade et du blessé militaires.

Le rendement de ces échanges d'idées ayant été très grand, il est tout naturel que les alliés, après l'armistice, aient désiré persévérer dans cette voie. La Belgique en reprit généreusement l'initiative sur le désir de LL. MM. le roi et la reine des Belges, dont le haut intérêt pour tout ce qui touche aux questions humanitaires s'est déjà si souvent manifesté.

Rappelons rapidement que le premier congrès tint ses assises solennelles à Bruxelles en 1921, sous le haut patronage du roi Albert I^{er}. Ce congrès groupa les délégués de vingt-sept puissances alliées, amies ou neutres, qui nommèrent un comité permanent

D^r Albert Reverdin.

pour préparer les réunions à venir destinées à échanger toutes les idées intéressant les services de santé ou à améliorer leurs relations réciproques.

Après Bruxelles, ce fut la Ville éternelle qui, en 1923, reçut les congressistes. Les délégués de cinquante-six nations et 800 adhérents, dont 300 étrangers, vinrent se grouper sous la présidence d'honneur de Victor-Emmanuel III. Les réceptions furent grandioses, dans un cadre magnifique. Les séances du congrès furent très suivies et les résultats très notables ; nous en avons, du reste, rendu compte en temps et lieu¹. Il fut décidé qu'en 1925, Paris accueillerait les congressistes. C'est ainsi que le 20 avril 1925, à 10 h. du matin, les représentants de quarante-deux nations et 2500 congressistes dont près de mille étaient des étrangers, se groupaient dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne pour assister à la séance inaugurale du III^{me} congrès international de Médecine et de Pharmacie militaires.

Cette séance fut présidée par le Président de la République, M. Doumergue, ayant à ses côtés le D^r Tuffier, président d'honneur. Les représentants des ministres de la Guerre, du Commerce, de la Marine, le maréchal Foch, le général Débeney, chef d'état-major, le professeur Vincent, président du congrès, le recteur de l'Université de Paris et le doyen de la faculté de Médecine, ainsi que les présidents des précédents congrès, étaient assis sur sur l'estrade d'honneur. La salle était comble, la diversité et le brillant des uniformes étrangers la rendaient étincelante.

Après le discours très remarqué du médecin-inspecteur Vincent, président du congrès, et celui du Maggiore Generale Medico Della Valle, au nom des délégués étrangers, ceux-ci se rendirent sur la tombe du soldat inconnu pour y déposer des couronnes.

A 16 h., les membres officiels des délégations étrangères se rendirent au palais de l'Élysée, sur l'invitation du Président de la République, qui leur fit une réception des plus aimables.

Le soir, les salons merveilleux de la Sorbonne s'ouvrirent pour un banquet offert aux délégués officiels des nations étrangères

¹ *Revue internationale de la Croix-Rouge*, n^o 56, août 1923, p. 815.

Congrès de Médecine et de Pharmacie.

tandis qu'ensuite, tous les congressistes se rassemblaient dans le grand amphithéâtre, pour entendre les artistes de la Comédie-françaises dans « Les fourberies de Scapin », et quelques pièces séparées, tandis que la musique de la Garde républicaine se faisait applaudir aussi.

Le mardi 21 a été occupé par l'étude technique « de la spécialisation comme base du fonctionnement du service de Santé aux armées ». Les rapports sur cette question dont la grande guerre a relevé toute l'importance et donc chacun cherche à fixer l'organisation, ont été présentés par les professeurs Jeanbrau et Spire. Ces auteurs résumèrent les idées sur son application aux divers échelons du service de Santé. Voici les conclusions qui ont été votées :

I. — Le service de Santé étant un service essentiellement technique, la spécialisation doit être une des bases de son organisation et de son fonctionnement.

II. — Le service de Santé doit s'adapter aux servitudes d'ordre militaire et, en temps de guerre, le spécialiste doit avoir et garder la préoccupation dominante et constante de la récupération des effectifs.

III. — Les qualités des spécialistes, dûment justifiées, doivent se doubler de qualités physiques d'endurance et de qualités d'organisation et de réalisation.

IV. — L'unité de vue et de doctrine étant indispensable, il est nécessaire de créer entre les spécialistes appartenant à des échelons différents une liaison continue et une subordination technique d'échelon à échelon en vue de l'intérêt général.

V. — Toutes les formations de traitement doivent être pourvues de spécialistes dûment qualifiés, les plus jeunes étant normalement affectés à la zone des armées.

VI. — La spécialisation doit être à la base de la répartition du personnel technique.

VII. — La répartition du personnel technique doit être établie : a) sur la fixation des nécessaires, suivant les différents échelons ; b) sur le classement des spécialistes, suivant leur âge, leurs obligations militaires, leurs compétences, celles-ci étant affirmées soit par des titres hospitaliers et scientifiques, soit par les références de notoriété professionnelle.

VIII. — Dès le temps de paix, le travail de répartition technique doit être conduit avec la seule préoccupation de la valeur professionnelle et du bien du service.

D^r Albert Reverdin.

En temps de guerre, il conviendra de faire confiance à l'autorité et à la collaboration constante des médecins et chirurgiens consultants aux armées, ainsi qu'à l'activité des sociétés savantes nationales.

A la fin de la matinée, une conférence remarquable, autant par sa clarté que par sa concision fut faite par Sir Almroth E. Wright sur « l'action des antiseptiques sur la cellule vivante et les microbes. »

Dans l'après-midi, les congressistes purent assister à l'ouverture officielle, par MM. Chaumet, ministre du Commerce, et Jean Faure, président de l'exposition médicale.

Cette exposition française des Arts et Sciences appliquées à la médecine, à la chirurgie, à la pharmacie et à l'hygiène, organisée dans les jardins du Val de Grâce a mis sous les yeux des congressistes un ensemble extrêmement intéressant de matériel sanitaire de toute sorte. Comprennant 44 classes, présidées chacune par une haute personnalité scientifique, et admirablement organisée par M. Faure, président du Comité français des expositions, elle constitua une des principales attractions techniques du congrès et contribua à son succès d'intérêt. Ces différentes classes se répartissent en 12 groupes : médecine, chirurgie, pharmacie et chimie, électricité médicale, instruments de précision et de recherches scientifiques, hygiène générale, organes et appareils techniques et de transport de blessés, appareils et prothèse des mutilés, stations thermales, climatériques, balnéaires, minérales ; hospitalisation, alimentation liquide et solide de régimes ; librairie et presse médicales et art publicitaire. Plus de 500 exposants y prenaient part.

Les excellentes publications du service de Santé français sur le matériel technique qu'il présentait à l'examen des congressistes nous dispensent d'en donner ici une description. Il est à souhaiter que le service de Santé français, animé du même désir généreux de faire profiter le monde entier des progrès qu'il a su réaliser, prennent une large part à l'exposition internationale de matériel sanitaire que le Comité international de la Croix-Rouge organise à Genève pour le mois d'octobre, du 7 au 12, à

Congrès de Médecine et de Pharmacie.

l'occasion de la XII^{me} Conférence internationale de la Croix-Rouge.

On y exposera tout le matériel sanitaire ayant rapport aux questions traitées à la Conférence, ce qui permettra aux délégués des sociétés nationales de la Croix-Rouge et des gouvernements signataires de la Convention de Genève, ainsi qu'aux invités, d'avoir une vue d'ensemble sur l'état actuel du matériel sanitaire dans tous les pays. Nous espérons pouvoir faire là un examen de la valeur comparative des objets, des appareils et des systèmes employés ou proposés par les armées, les Croix-Rouges et les constructeurs, en vue de répondre à toute une série de problèmes importants.

L'exposition du Val de Grâce a démontré l'immense intérêt humanitaire qu'il y a d'étudier les moyens de sauvetage des blessés et malades, car ils ne restent pas le bénéfice exclusif des militaires, mais ils sont aussi bien utilisés pour secourir les victimes d'une catastrophe que les individus en temps de paix.

Une partie de l'exposition était réservée à *l'aviation sanitaire*.

Nous y avons admiré des avions-ambulances Hanriot, Bréguet, Gourdon, Lesurre, ainsi qu'un modèle de fuselage construit par la maison Dewoitine et des plans établis par les firmes Blériot et Latécoère. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur ces divers appareils, dont chacun offre des avantages qui peuvent les diviser, semble-t-il, en deux catégories distinctes : les avions limousines permettant le transport de plusieurs blessés, de leur médecin ou infirmier, et les avions plus petits, plus légers, offrant moins de ressources pour les soins en cours de vol, mais décollant et atterrissant plus aisément. Nous ne saurions assez insister sur la rapidité avec laquelle se multiplient les perfectionnements de ce nouveau mode de transport sanitaire, ni sur le zèle avec lequel les constructeurs français établissent des appareils dont le type s'améliore de mois en mois.

L'intérêt des représentants étrangers se montra considérable, et sans doute dans bien des pays, à l'instar de la France, l'aviation va-t-elle s'efforcer de développer un groupe sanitaire qui rendra les plus grands services, tant à l'armée qu'à la population

D^r Albert Reverdin.

civile dans toutes les régions éloignées des centres médicaux-chirurgicaux. Le Comité international de la Croix-Rouge a déjà signalé à maintes reprises les avantages de l'aviation sanitaire ; il a pu, grâce au concours de service de Santé français, en organiser une démonstration pratique à Genève, en septembre 1924 ; il a spécialement attiré l'attention des sociétés nationales de la Croix-Rouge sur le développement que prenait et que devait prendre encore ce mode de transport de blessés et malades ; et il a, en rapport avec elles et leurs gouvernements, préparé les voies vers une convention internationale, annexe à la Convention de Genève, pour la protection en temps de guerre des services d'aviation sanitaire. Le Comité international de la Croix-Rouge a fait remettre à chaque délégué de Paris, pendant le congrès un « Recueil de documents sur la neutralisation des aéronefs sanitaires, par MM. Paul Des Gouttes et Ch. L. Julliot, avec préface de M. Gustave Ador ».

A l'occasion de la XII^{me} Conférence, en octobre prochain, il organise à Genève en annexe à l'exposition de matériel sanitaire, un meeting international d'aviation sanitaire, où il espère voir présenter des aéroplanes de nombreuses nationalités.

Des délégations officielles étrangères étudièrent de très près les avions exposés. Certaines sociétés nationales de la Croix-Rouge, spécialement averties par le Comité international, avaient donné des missions spéciales à leurs délégués. C'est ainsi que la Croix-Rouge italienne envoya au meeting du Bourget, où elle avait prié le Comité international de la faire inviter, une mission conduite par son directeur général, le professeur général Baduel.

Ce même jour, à 16 h., les édiles de Paris reçurent dans les beaux salons de l'Hôtel de Ville les membres du congrès, en même temps que les médecins polonais. La musique de la Garde républicaine donna un très beau concert, et des discours furent prononcés.

A 20 h. 30, soirée de gala à l'Opéra. Le grandiose escalier du théâtre sur lequel s'échelonnaient les soldats de la Garde républicaine en grand uniforme était vraiment un spectacle unique.

Congrès de Médecine et de Pharmacie.

Ceux qui vécurent les réceptions de grand appareil affirment qu'il faut remonter jusqu'à celle d'Alexandre III pour avoir vu quelque chose d'analogue. Le programme de la représentation fut très apprécié, et l'interprétation remarquable. Les uniformes tout constellés de décorations et les toilettes variées et scintillantes donnaient un aspect étincelant à la salle.

Le 22 avril, on traita au Val de Grâce « de l'étude de sélection du contingent, et de la tuberculose. » Nous remarquons dans la réponse qu'a faite le gouvernement du Japon, qu'il envoie les tuberculeux à la direction du comité régional de la Croix-Rouge, pour que cette société puisse les recueillir et les soigner, en évitant ainsi la contagion pour les autres. Quel magnifique exemple !¹

Voici les conclusions résultant de cette discussion :

I. — La tuberculose cliniquement en activité exige en toutes circonstances l'élimination de l'armée.

II. — Le diagnostic de la tuberculose doit mettre minutieusement en œuvre tous les procédés de diagnostics les plus perfectionnés : cliniques, radiologiques, bactériologiques, biologiques, tant au moment de l'incorporation qu'au cours de la vie militaire.

III. — En ce qui concerne les lésions tuberculeuses éteintes, les solutions à préconiser peuvent être différentes suivant qu'il s'agit du temps de paix ou du temps de guerre, suivant les lois de recrutement en vigueur dans chaque pays, suivant les rapports entre le chiffre de la population et les besoins effectifs.

IV. — L'élimination des faibles de constitution est soumise aux mêmes contingences que celle des porteurs de lésions tuberculeuses éteintes.

V. — Il serait éminemment désirable que l'on envisageât, d'accord avec les autorités civiles compétentes, toutes dispositions tendant à généraliser dans toute la mesure du possible, parallèlement au développement de l'hygiène sociale scolaire et

¹ Il nous sera permis de rappeler à ce propos le très intéressant rapport présenté par M. le Dr Ferrière à la Conférence internationale de la Croix-Rouge, à Londres en 1907, sur la *Participation de la Croix-Rouge à la lutte contre la tuberculose*. (Publication du Comité international de la Croix-Rouge).

D^r Albert Reverdin.

post-scolaire, la présentation du dossier sanitaire des conscrits et des recrues lors des opérations du conseil de revision et de la visite médicale d'incorporation.

VI. — Le III^{me} congrès, constatant que le contingent n'est généralement pas soumis d'une façon systématique au crible de l'examen psychique, émet le vœu que l'on étudie le moyen de remédier à cette lacune, à l'effet surtout d'amener une meilleure répartition des jeunes soldats en rapport avec leur degré d'intelligence native ou acquise.

L'après-midi, les congressistes, au nombre de 7 à 800, visitèrent Versailles et son parc ; M. Pératé, le distingué conservateur du Musée, fit admirer les merveilles dont il a la garde.

Le 23 avril, de savants rapporteurs traitèrent de « l'étiologie et du traitement des arthrites traumatiques et leurs séquelles. » Cette question de tout premier plan quand il s'agit de blessures militaires, ou, ce qui revient au même, d'assurances civiles, était certainement la plus intéressante ; il n'est pas étonnant qu'on l'ait confiée à des hommes tels que Rouvillois et Maisonnnet, de Rach et Voncken ; en voici les conclusions :

I. — Les phénomènes mécaniques et réactionnels qui succèdent aux traumatismes formés des articulations sont souvent réunis sous le nom d'arthrite-traumatique. Ces troubles sont consécutifs aux lésions intra- péri- et juxta-articulaires provoqué par l'action vulnérante ; elles s'accompagnent toujours d'atrophie musculaire et osseuse.

II. — Les infections articulaires, arthrites traumatiques au sens du mot, qui succèdent aux traumatismes ouverts, sont favorisées par la mortification constante des tissus par l'agent vulnérant et déterminées secondairement par la pénétration et la pullulation des germes.

III. — Les séquelles des traumatismes articulaires formés : corps étrangers, raideurs, ankyloses, etc, ont pour origine les phénomènes de cicatrisation des lésions de la jointure. Dans les traumatismes ouverts elles sont d'autant plus marquées qu'elles résultent du bourgeonnement de la synoviale, du cartilage articulaire de la région intermédiaire.

IV. — Deux principes dirigent la thérapeutique des traumatismes formés des articulations : a) Eviter d'une façon aussi précoce que possible toute irritation de la synoviale par le sang, par un corps étranger, un défaut de statique, etc ; b) entretenir le tonus et la puissance musculaire dès le début et lutter par le

Congrès de Médecine et de Pharmacie.

mouvement et la physiothérapie contre l'installation d'une amyotrophie et d'une impotence. L'intervention chirurgicale n'a que des indications exceptionnelles : elle ne doit être conseillée qu'en présence d'une lésion anatomique constatée, déterminant des troubles fonctionnels graves.

V. — Les principes du traitement des arthrites consécutives aux plaies des jointures sont les suivants : *a*) la période primaire, le traitement doit être prophylactique de l'infection (excision des tissus, hémostase, suture primitive, mobilisation) ; *b*) à la période secondaire, il est curatif de l'arthrite. Suivant les cas, le chirurgien pratiquera :

VI. — Une arthrotomie large suivie ; *a*) soit d'immobilisation avec ou sans désinfection progressive ; *b*) soit de mobilisation active (Willems) ou passive.

VII. — Une résection intra-fébrile d'Ollier.

VIII. — Le traitement des séquelles, à la période tertiaire, est basé sur un examen clinique fonctionnel et radiographique complet. Les raideurs doivent être traitées par la reprise du mouvement. Les ankyloses, quand elle les nécessitent, une intervention par la résection. L'arthroplastie permet les plus belles espérances. Les indications opératoires des résections ballantes sont variables suivant qu'on cherche à donner à l'articulation de la mobilité ou de la solidité.

A 14 h. 30, eut lieu une séance cinématographique très intéressante, puis les démonstrations du matériel technique du service de Santé. Le soir, le Dr Tuffier, président d'honneur du congrès, et Mme Tuffier recevaient dans les salons du Cercle interallié. La soirée fut des plus brillantes.

Le 24 avril, MM. Moreau, Le Bourdelles et Jonescu rapportèrent sur le sujet « de l'analyse du matériel de pansements et sutures ». Les conclusions de ces discussions ont été :

I. — Analyse physico-chimique du matériel de pansements et de sutures : *a*) Pour l'acceptation du matériel de pansements et de suture, des conditions physico-chimiques bien déterminées et longuement étudiées dans les travaux du congrès doivent être exigés pour chacun des objets ; *b*) Les constantes analytiques jusqu'alors admises sont vérifiées et redressées ; des constantes nouvelles sont proposées. *c*) La constitution du pansement individuel et la question de la récupération du matériel de pansement méritent une attention toute spéciale. *d*) Les conditions énumérées pour l'acceptation du matériel et pour leur analyse

D^r Albert Reverdin.

sont indispensables à la constitution de l'approvisionnement des armées en objets de pansements et de suture.

II. — Contrôle de la stérilisation du matériel de pansement et de suture : *a*) On utilisera selon chaque cas particulier le contrôle clinique et le contrôle bactériologique qui devront se prêter un mutuel appui. Le contrôle bactériologique comportera deux procédés : l'examen d'échantillons, l'étude de tests bactériens. *b*) Dans le cas du catgut, l'expertise bactériologique est indispensable et n'a de valeur que pour un lot examiné. Toutes les méthodes doivent être mises en œuvre, y compris, si besoin est, l'inoculation. *c*) La connaissance des caractères biologiques des germes sporulés doit inciter à préférer l'emploi des tests polyvalents réunissant diverses espèces et diverses souches. *d*) On devra prendre toutes précautions utiles pour éviter les erreurs provoquées par l'action empêchante des antiseptiques *e*) L'observations des milieux ensemencés sera prolongée le plus possible, particulièrement lorsqu'il s'agira de catgut.

C'est ainsi que se termina le travail effectif des délégués.

M. Laurent Eynac, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique et aux transports aériens, nous avait conviés à déjeuner à l'aéroport du Bourget avec les personnalités les plus éminentes de l'aviation. Nous pûmes assister à la vie commerciale très active du champ d'aviation, puis, entre deux averses, à la présentation et au vol des avions sanitaires les plus connus. Nous avons vu évoluer, avec leur pilote respectif, 5 limousines Bréguet, l'avion que le professeur Picqué avait amené en septembre à Genève, sous la conduite de l'habile pilote Gœgel, puis le 34^{me} régiment d'aviation, puis l'Hanriot H-14-S, le Loire-Gourdon, Lessure, enfin Fronval sur un petit monoplane Morane (voir pour plus amples renseignements l'article du médecin principal Epaulard, *Presse Médicale*, 1925, n° 35).

Dans la matinée du 25 avril, les congressistes visitèrent l'hôpital Percy, qui fut construit à Issy-les-Moulineaux par le service de Santé militaire ; il est tout à fait moderne et représente le summum du genre.

A 14 h. l'assemblée générale se réunit pour fixer définitivement le texte des conclusions aux questions qui lui avaient été soumises, puis le président émit le vœu que l'assemblée vota immédia-

Congrès de Médecine et de Pharmacie.

tement la constitution *d'une association internationale de médecins militaires* qui tenteraient par tous les moyens d'entretenir d'une façon très intime des rapports constants entre les membres du service de Santé de toutes les nations, afin d'améliorer la prophylaxie des maladies, leur traitement et celui des blessures.

Le prochain congrès de la jeune association se tiendra à Varsovie dans deux ans.

Le soir, un banquet de 1400 convives réunit, à Luna-Park, tous ceux qui s'étaient intéressés à ce congrès. Le banquet était présidé par le professeur Vincent. Toutes les notabilités y assistèrent ; les plus éminentes y prirent la parole. C'est ainsi que se termina dans une apothéose le troisième congrès de Médecine et de Pharmacie militaires.

Qu'on nous permette de souhaiter longue vie et brillant avenir à la jeune association. Ceux qui la constituèrent estiment, en effet, qu'en rapprochant les hommes dont le but est de soulager et de guérir, ils font œuvre de paix, et c'est là une grande idée ; n'est-ce pas la même qui dicta la formation de la Société des Nations ? Nous pouvons ajouter qu'il nous paraît qu'elle s'approche très intimement de celle qui constitue l'âme de la Croix-Rouge et qui dicta sa devise : « INTER ARMA CARITAS ».

Nous ne pouvons reproduire ici l'émotion qui nous étreignit lorsque le médecin-inspecteur général Vincent proposa de former une association des personnalités militaires de toutes les nations du monde dans le but de poursuivre un idéal commun tendant à améliorer le sort de ceux que la maladie ou les blessures ont mis en état de moindre résistance. N'est-ce pas là une prophylaxie, et le traitement de cette plaie qu'est la guerre ?

A la fin de l'année 1924, le Comité international de la Croix-Rouge avait écrit au Comité permanent du congrès pour lui signaler l'intérêt qu'il y aurait à associer dans ses réunions les Croix-Rouges avec les services de Santé. Par une lettre du 25 avril 1925, le bureau du Comité permanent nous donna la réponse ci-dessous :

D^r Albert Reverdin.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

—
III^e Congrès international
de
Médecine et Pharmacie Militaires
Paris

—
20-25 avril 1925
Comité d'organisation
753

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, 25 avril 1925.
Bureau du Comité permanent

Monsieur le Président du Comité
international de la Croix-Rouge
GENÈVE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Dans sa réunion du 23 avril 1925, et en réponse à votre lettre du mois dernier, le Comité permanent du congrès international de Médecine et Pharmacie militaires, a décidé à l'unanimité que, pour conserver un caractère essentiellement technique en médecine militaire au congrès, il ne paraît pas que l'admission d'une façon officielle des différentes sections nationales des Croix-Rouges, réponde à la nature et au but spécial de nos réunions.

Cependant, comme la collaboration de la Croix-Rouge, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, devient de plus en plus intime, il serait utile de recevoir au sein de notre congrès, et cela à titre officiel, un délégué du Comité international de la Croix-Rouge.

Toutefois, le Comité permanent attire votre attention sur le fait que, pour les raisons énoncées ci-dessus, le délégué de votre organisme soit choisi parmi le personnel médical.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments de haute considération.

VINCENT,
président du Congrès.

Nous sommes heureux de porter cette réponse à la connaissance de toutes les Croix-Rouges, de manière à ce qu'elle nous envoient leurs suggestions en ce qui touche leurs rapports avec le service de Santé, ou toute idée que nous nous efforcerons de défendre lorsque le moment sera venu. Ainsi que le disait si bien le professeur Vincent, dans son discours d'ouverture : « Pour le médecin il n'existe pas, à vrai dire, de période de paix : sa vigilance

Congrès de Médecine et de Pharmacie.

reste continuellement en garde contre les causes qui peuvent affaiblir la santé ou la résistance du soldat ». Nous dirons pour les Croix-Rouges comme pour le médecin, qu'il n'existe pas de période de paix, et le stimulant que donne au travail l'échange des idées nous engage une fois de plus à leur proposer d'utiliser cette tribune pour émettre les leurs.

Nous ne pouvons pas terminer cet article, sans remercier la France, la ville de Paris et plus particulièrement les officiers du service de Santé français pour la façon grandiose dont ils nous ont reçus. Inutile de dire que le cadre est si beau que nul ne pourrait jamais espérer faire mieux. Mais qu'eût été ce congrès si son organisation n'avait pas été impeccable ; elle est l'œuvre magnifique du médecin principal de 1^{re} classe Uzac et du médecin-major de 1^{re} classe Armand Vincent, dont l'amabilité sans égale a été mise constamment à contribution par chacun. Qu'ils acceptent ici l'expression de notre très vive gratitude et de nos félicitations les plus sincères.